QUESTION 1.2 DEMOGRAPHIE :
QUELLE REPARTITION SPATIALE SUR LE TERRITOIRE DE CET APPORT DE 2 000 HABITANTS ?

PADD : orientation n°1 : accueillir 2 000 habitants supplémentaires d'ici à 2030

☑ conserver un rapport de 1/3 dans le nord et 2/3 dans le sud, car cela correspond à la tendance naturelle du territoire
Dans le Nord de l'Ile, le potentiel de transformation des RS en RP est important

☑ localisation des nouveaux habitants
- ☑ au plus près des emplois, des services et des commerces
- ☑ en fonction de la desserte en transports en commun
- ☑ au regard de la demande de logement social

QUESTION 1.3 DEMOGRAPHIE :
QUEL PUBLIC PRIORITAIRE (JEUNES ACTIFS, FAMILLES AVEC ENFANTS, RETRAITES) ?

PADD : orientation n°1 :
- rééquilibrer la pyramide des âges
- inciter les propriétaires à transformer des résidences secondaires en résidences principales

☑ familles avec enfants (dans l'objectif d'assurer la pérennité des équipements publics) **PRIORITE 1**

☑ jeunes actifs (célibataires travaillant dans l'Ile de Ré) **PRIORITE 2**

☑ retraités (résidentialisation des résidents secondaires)

☑ rétais
☑ non-rétais : (personnes qui travaillent déjà dans l'Ile de Ré et qui voudraient s'y installer à l'année ; familles qui pratiquent le télé-travail, personnes souhaitant délocaliser leur activité avec installation sur l'île)